

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE THIONVILLE

LE JOURNAL DE L'AGGLO

HIVER 2020/2021

 Portes
de France
THONVILLE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers habitants de la Communauté d'Agglomération,

L'année 2020 se termine et restera dans nos mémoires. Elle nous aura fait affronter une crise sanitaire majeure et nous aura fait vivre une période inédite.

Cette épidémie n'est pas terminée et nous devons tous ensemble respecter les mesures collectives et individuelles qui s'imposent.

Je tiens à transmettre tout mon soutien et toutes mes pensées à ceux qui ont été touchés par la Covid 19.

Durant cette période de crise sanitaire et durant les périodes de confinement, la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville s'est mobilisée aux côtés des communes et des différents acteurs institutionnels, économiques ou associatifs.

Je remercie très sincèrement l'ensemble des agents d'avoir permis la poursuite des services dans les meilleures conditions possibles pour les habitants.

De cette crise, nous devons tirer des enseignements et retenir la solidarité dont nous avons fait preuve. Nous devons aussi en faire une opportunité de construire ensemble un territoire de projets, de proximité et de pertinence. Les enjeux sont grands et nous y apportons avec tous les Maires et élus communautaires une attention forte.

Pour cette fin d'année 2020 et pour cette nouvelle année 2021, je vous souhaite d'excellents moments de partage dans le respect, bien entendu, des consignes sanitaires.

Pierre Cuny

SOMMAIRE

P.3 **EN IMAGES**

P.16 > 21

VIVRE

- HABITER MIEUX
- MOB D'EMPLOI
- CLUB AGGLO
- THÉO FEIPEL
- SCT : WATER-POLOI
- MAIRIE SANS TABAC

P. 4>7

DÉVELOPPER

- METZANGE-BUCHEL
- SOUTIEN AUX ENTREPRISES
- CITYPEPS

P.22

UNE PAGE, UNE COMMUNE

- GARCHE- KOEKING

P.8-15

AMÉNAGER

- NAUTIC'HAM
- FIBRE
- CULTE
- AIRE D'ACCUEIL
- ENVIRONNEMENT
- ASSAINISSEMENT
- P+R

P.23

TOURISME

- PAYS THIONVILLOIS TOURISME

L'ACTU EN IMAGES

09/10/2020



Visite de chantier P+R avec une délégation du Ministère des Transports Luxembourgeois

12/10/2020

Semaine du goût au RAM chez Monsieur Boubel, maraîcher à Basse-Ham



FIERS
DE REJOINDRE
L'AVENTURE
TERRE DE JEUX 2024

TERRE
2024
DE JEUX

LE GROUPE JAPONAIS KUBOTA S'INSTALLE À THIONVILLE



Bonne nouvelle pour le territoire nord-lorrain : le groupe japonais Kubota, producteur d'outils agricoles, a annoncé l'installation prochaine de son centre de distribution européen à Thionville, sur la zone industrielle de Metzange, permettant ainsi la création d'une centaine d'emplois. Quinze millions devaient être injectés pour la construction de 21 000 m² de cette plateforme logistique. Elle sera aménagée sur le foncier de la ZAC de Metzange-Buchel sur un terrain de 144 155 m² entourées d'espaces verts. L'entrepôt bénéficie d'une localisation stratégique dans le Nord-Mosellan, entre Metz et le Luxembourg. Sa proximité avec l'aéroport

international de Luxembourg et régional de Metz-Nancy-Lorraine favorise son accessibilité.

Le début des travaux sur Thionville est prévu pour 2021 et la mise en service pour janvier 2022.

Quatre autres centres de distribution vont ouvrir prochainement dans le monde, dont un aux Etats-Unis, un en Chine, un en Thaïlande et un autre au Japon dans le cadre d'un grand projet dénommé « For Earth, For Life ».

Déjà présent sur la ZAC par sa filiale Kverneland acquise en 2012, le groupe Kubota crée en 1890, vient de fêter ses 130 années d'activités. Il compte 40 000 employés dans le monde et son chiffre d'affaires est proche de 16 milliards d'euros.

DU NOUVEAU À BUCHEL

Une boulangerie et plus encore

Alors qu'elle connaît une expansion sans précédent, la zone des Futaies du Buchel accueillera prochainement une boulangerie-pâtisserie-épicerie. Une initiative très attendue pour un secteur qui en était dépourvu jusqu'à présent.

Le bâtiment s'étendra sur 370 m² et comportera un laboratoire au rez-de-chaussée et un logement de fonction au premier étage.



Un grossiste pour animaux investit les Terres rouges

Implantée à Vitry-sur-Orne depuis 2017, Friends for Pets est une entreprise familiale spécialisée dans l'importation et la distribution d'aliments, de friandises et d'accessoires premium pour chiens et chats en France et au Bénélux. Souhaitant développer son activité de grossiste, elle prévoit de venir s'installer sur la zone artisanale des Terres rouges à Metzange-Buchel. Elle souhaite y acquérir dans un premier temps une parcelle de 5 000 m² pour y implanter un bâtiment de 1 500 m², ce qui permettra d'augmenter sa surface de stockage, la préparation et l'expédition des commandes. Le siège de l'entreprise sera situé sur place.



Les P'tits French'y, micro-crèche bilingue

Selon certains spécialistes, la période préscolaire serait très propice à l'apprentissage d'une seconde langue. Pina Zaccaria a décidé de relever le défi en ouvrant une micro-crèche à Kanfen en 2015 : Les P'tits French'Y. Une entreprise en mode projet, avec une implantation prévue au cours des prochains mois sur la ZAC du Buchel (zone des Futaies), suite à l'acquisition à la Communauté d'Agglomération d'une parcelle de 751 m².



L'AGGLO SOLIDAIRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE



La crise sanitaire liée au coronavirus a entraîné d'importantes répercussions sur les entreprises et les associations. Dans ce contexte exceptionnel, la Région Grand Est et la Banque des Territoires, en partenariat avec les Conseils départementaux et les EPCI du Grand Est se sont mobilisés pour apporter une réponse coordonnée et efficace : c'est le Fonds de Résistance Grand-Est. Un fond de 44 M€ au bénéfice des entreprises et des associations. La Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville apporte son soutien financier au dispositif à hauteur de 160 000 € afin de ne pas laisser certaines structures économiques sans accompagnement, par effet de levier pour le territoire de l'Agglo, abondement identique de la Région Grand Est et de la Banque des Territoires qui porte le fonds disponible à 540 000 €. En complément des initiatives déjà impulsées, cette aide se matérialise sous forme d'avances

remboursables, pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

Ces avances de trésorerie seront remboursables dans un délai différé de 3 ans et vont permettre d'octroyer des aides de 2.000 à 20.000 € aux entreprises qui comptent moins de 20 salariés, avec un soutien qui peut monter à 30.000 € pour les associations.

Inédit en France, un tel dispositif doit permettre aux plus petites entreprises mais aussi au secteur associatif ou non-marchand de passer le cap de cette crise, et l'instruction des dossiers, simplifiés, sera effectuée à l'échelle de chaque territoire de manière souple et agile, par un comité associant les 3 niveaux de collectivités et la banque des Territoires pour répondre efficacement aux besoins identifiés localement.

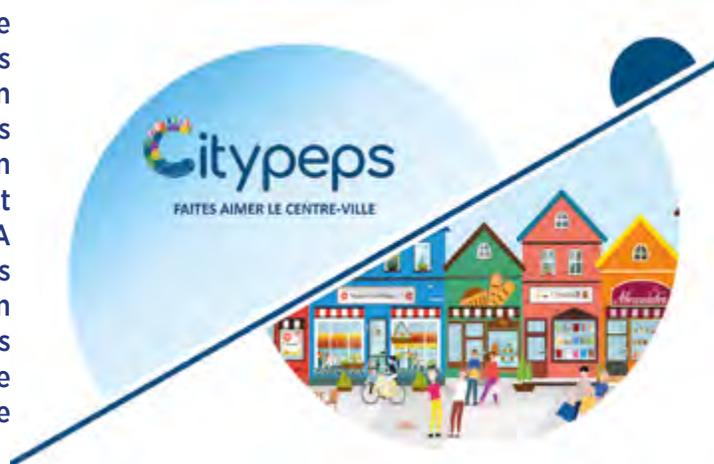
Vous êtes chef d'entreprise, vous êtes président d'association et vous répondez aux critères définis ci-dessus.

Votre contact à la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville :

Jean ZORDAN : 06 21 74 62 84 - deveco@agglo-thionville.fr

CITYPEPS VOUS FAIT (RE)DÉCOUVRIR LE COMMERCE LOCAL EN JOUANT

Plate-forme digitale thionvilloise lancée il y a quelques mois, Citypeps a pour mission d'apporter un nouveau souffle aux centres-villes tout en encourageant la collaboration entre les acteurs du territoire et les commerçants de proximité. A l'approche des fêtes de Noël, nous avons retrouvé sa conceptrice, Hanen Frej pour évoquer les premiers pas de cette start-up et sa prochaine campagne commerciale programmée à Thionville.



Le Journal de l'Agglo : Madame Frej, comment avez-vous vécu les derniers 18 mois depuis le précédent article consacré à Citypeps ?

Hanen Frej : Beaucoup de choses se sont passées pendant ces 18 mois. Initialement, la plateforme devait être lancée au cours de l'été 2019 ; j'ai préféré la différer au profit d'un Appel à Idée lancé par le Sillon Lorrain sur la dynamisation des centres-villes, que j'ai finalement remporté. J'ai naturellement choisi celui de Thionville. En fait, il s'agissait de permettre à une start-up de valider son concept et de le déployer sur un territoire. Une sorte d'expérimentation grandeur nature de ma solution pendant 6 à 9 mois, qui par la suite serait susceptible d'être déclinée dans d'autres villes.

Le premier confinement, s'il a perturbé mes projets, m'a tout de même permis de dresser une cartographie des commerces alimentaires ouverts, mais aussi des commerces fermés qui continuaient à avoir une activité sur internet. Cartographie qui a été reprise par le site thionvillecommerces.com opéré par la ville de Thionville. Ça a été un travail collaboratif très intéressant.

Le JdA : Citypeps a donc été lancée en plein déconfinement ?

H.F : J'ai finalement pu lancer Citypeps en juin dernier, avec une première opération axée sur la Fête des Mères, puis sur la Fête des Pères. D'autres opérations ont suivi, instaurant une collaboration entre plusieurs commerçants, qui parfois séparés de quelques rues, ne se connaissaient pas. Le mode opératoire de Citypeps, je le rappelle, c'est le jeu. Les commerçants utilisent Citypeps pour proposer des quiz qui permettent de gagner des cadeaux. Pour cela, une pré-inscription se fait sur internet, afin de commencer à découvrir les commerces de la ville depuis son canapé. Il faut ensuite se déplacer en boutique et scanner au moins un QR Code chez un des commerces partenaires (sans obligation d'achat). Tout le monde y gagne : les commerçants, qui gagnent en visibilité et les clients potentiels qui reviennent en ville et la redécouvrent. Ceux qui ne gagnent pas reçoivent un lot de consolation sous forme d'une offre découverte à choisir sur l'une des boutiques de la ville référencées sur Citypeps.

Le JdA : et concrètement comment le grand public peut participer et tenter de gagner un des lots proposés ?

H.F : Le jeu est accessible à la fois dans les boutiques des commerçants partenaires de cette opération et sur internet directement à l'adresse www.citypeps.fr/jeux/thionville. En s'inscrivant, le participant est invité à répondre à un petit quiz au sujet des commerces du centre-ville, ce qui lui permet de marquer des points. C'est le score du participant qui détermine s'il gagne un lot ou non. Afin d'augmenter son score et ses chances de gagner, il a 2 possibilités

- inviter des amis à participer au jeu : plus il a d'amis qui acceptent sont invitation et participent eux même au jeu, plus il augmente son score.
- Scanner des QR Codes chez les commerces partenaires : plus il visite de boutiques et

scanne de QR Codes, plus il augmente son score. Certains QR Codes sont aussi accessibles sur les pages des commerçants sur les réseaux sociaux.

Le JdA : Le deuxième confinement a-t-il modifié à nouveau vos plans ? Pour cette période de Noël, qu'avez-vous en préparation ?

H.F : Citypeps est partenaire d'une opération d'envergure conduite par l'APECET, l'association des commerçants de Thionville. Il s'agit d'un grand jeu-concours en rapport avec la thématique du conte « Hansel et Gretel » des frères Grimm. Il se déroule du 1er au 24 décembre et est relayé par les différents supports médiatiques de la Ville. Les participants, après s'être inscrits sur le site, doivent répondre à 4 questions au total (une question par semaine). Plusieurs lots très intéressants sont mis en jeu parmi lesquels on trouve plus de 2000 € de bons d'achat « Thionville J'achète » utilisables chez plus de 120 commerces de la ville (plus d'information ici : <https://www.thionvillejachete.com/>).

Dans le cadre d'une démarche écoresponsable de la part de l'association des commerçants de Thionville, elle utilise Citypeps pour centraliser les participations à ce jeu tout en évitant le gaspillage de milliers de bulletins de participation en papier. De plus, ce mécanisme de jeu permet d'optimiser la partie logistique. Cette dernière était en effet extrêmement chronophage les années précédentes : distribution des bulletins de participation en papier sur les différents commerces participants, leur récupération à la fin du jeu et tri des doublons.

Citypeps est aussi partenaire du Pack Numérique lancé le 12 novembre par la ville de Thionville et opéré par « Thionville Commerces » en collaboration avec « Thi'Pi, Pôle Numérique de Thionville » et qui a pour objectif d'accompagner durablement les commerçants de la ville dans leur stratégie digitale.

JEU DE L'AVENT

+ DE 2 000 €
DE CHÈQUES CADEAUX
A GAGNER

THIONVILLE
J'ACHÈTE!

Flashez le code pour commencer à jouer !
ou RDV sur www.citypeps.fr

LA BASE DE LOISIRS NAUTIQUES S'ÉQUIPE

Un port, un camping 3 étoiles, une aire de services pour camping-cars, un magasin d'accastillage, une capitainerie, un bureau d'accueil et de renseignements, une petite restauration et des activités nautiques à la carte en été, des commerces situés à moins de 5 mn à pied... Nautic'Ham, c'est une affaire qui roule... et qui continue de se développer. Soucieuse du confort des usagers, la Communauté d'Agglomération vient d'investir dans de nouveaux équipements.

Si plusieurs projets sont en gestation sur la base de loisirs nautique Nautic'Ham, comme la future piscine, ils ne doivent pas occulter les investissements plus modestes. Ceux qui ont pour vocation de rendre un séjour plus agréable, plus confortable.

La Communauté d'Agglomération a doté le site de nouveaux équipements, que les visiteurs ont pour certains déjà pu s'approprier. A commencer par le bateau de pirates en bois, placé sur l'esplanade centrale. Franc succès pour ce bel objet ludique qui par sa thématique fait écho au port tout en s'inscrivant dans l'esprit du Pavillon bleu, label environnemental attribué à la base depuis 2018. Les campeurs peuvent quant à eux profiter de la nouvelle table de ping-pong.

En prévision des animations à venir, l'esplanade où se déroulent les festivités a été partiellement recouverte d'un revêtement de qualité, à la fois plane, isolant et surtout beaucoup moins salissant que les dispositifs jusqu'alors utilisés. L'accueil du public sous chapiteau s'en verra alors facilité.

Un WC public auto-nettoyant situé au cœur du site permet désormais au public, qu'il s'agisse de plaisanciers, de campeurs ou tout simplement de gens de passage, de profiter de commodités fonctionnelles en toutes saisons. Il est doté d'un WC intérieur,



de 2 vespasiennes cachées par un mur végétal, d'un lavabo et d'un distributeur de savon.

Enfin, dans un registre plus sécuritaire, 6 caméras de surveillance ont été installées par la commune de part et d'autre du site, permettant de couvrir l'ensemble de la base. L'équipement vient compléter le dispositif que la mairie de Basse-Ham vient de faire installer au sein du village.

Afin de respecter au mieux la charte environnementale du label Pavillon Bleu, l'éclairage de la voirie principale d'accès au port (rue de la Loire) ainsi que le parking en entrée de site, seront éteints la nuit dans le but de préserver la biodiversité nocturne et de limiter ainsi la pollution visuelle.

Cette démarche couvrira la période de début novembre à fin avril.



UN POINT D'ÉTAPE SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

C'est en 2012 que les travaux liés au déploiement de la fibre optique ont débuté sur le territoire de l'agglomération. Un chantier colossal conduit dans le cadre d'une collaboration entre la Communauté d'Agglomération et Orange. Si aujourd'hui les travaux concernent l'ensemble des communes du territoire, de nouveaux objectifs jugés prioritaires ont dû être définis afin de respecter au mieux les délais prévus.

Parmi les priorités définies entre Orange et la Communauté d'Agglomération figure l'achèvement du déploiement aérien de la fibre dans la commune de Thionville (= la complétude). A l'heure où nous écrivons ces lignes, 237 nouveaux poteaux ont été implantés. Il en reste 5 à installer au sein des quartiers Jeanne d'Arc et du Crève-cœur. L'implantation de ces nouveaux poteaux est nécessaire, car ceux-ci suppléent ceux étant actuellement en surcharge, afin d'assurer le tirage de la fibre.

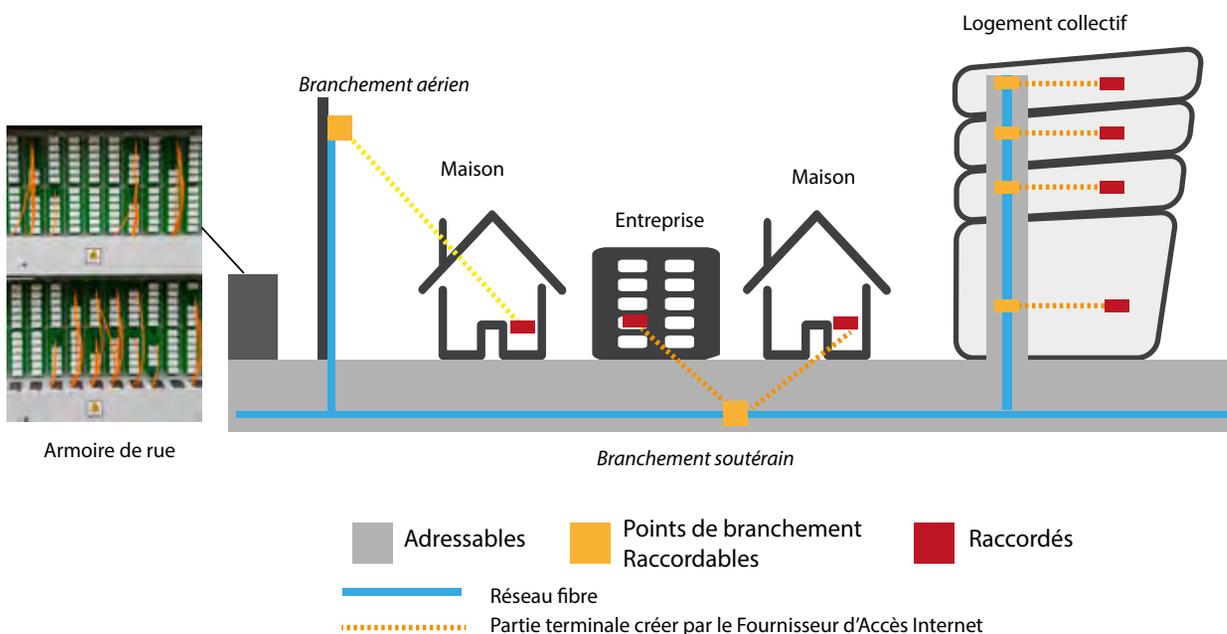
La seconde priorité concerne la mise en service des armoires des communes du plateau avant la fin de l'année : Havange, Angevillers, Fontoy, Rochonvillers, Lommerange. Seules les armoires de Tressange sont déjà opérationnelles. Hormis Tressange où la commercialisation a déjà commencé, les premiers abonnés pour les 5 autres communes du plateau sont attendus au cours du premier trimestre 2021.

Une fois la complétude de Thionville achevée (pose de poteaux), la troisième priorité sera donnée au déploiement de masse sur Yutz, Terville, Kuntzig et Manom.

- **Logements adressables** ► la fibre est dans la rue
- **Logements raccordables** ► la fibre est dans l'immeuble
- **Logements raccordés / commercialisables** ► la fibre est dans le logement

En chiffres

- Thionville : 26 636 foyers sont adressables (97%) et 22 494 sont raccordables (82%).
- Yutz : 9 334 foyers sont adressables (96%) et 6 082 sont raccordables (62%).
- Terville : 4 096 foyers sont adressables (98%) et 3 171 sont raccordables (76%).
- Manom : 1 639 foyers (100%) sont adressables (99%) et 1 368 sont raccordables (83%).
- Illange : 897 foyers sont adressables (100%) et 892 sont raccordables (99%).
- Basse-Ham : 1 038 foyers sont adressables (86%) et 1 017 sont raccordables (84%).
- Kuntzig : 604 foyers sont adressables (98%) et 359 sont raccordables (58%).
- Tressange : 1 011 foyers sont adressables (91%) et 565 sont raccordables (51%).



L'AGGLO PREND SOIN DE SES ÉGLISES

En charge de l'entretien et de la sauvegarde des édifices religieux du territoire depuis 2008, la Communauté d'Agglomération organise chaque année des campagnes de travaux d'entretien intérieurs et extérieurs. Petit tour d'horizon des chantiers en cours.

Eglise de Manom

- Ravalement des façades du Chœur suite à un décollement d'enduit et à une infiltration ;
- Remplacement des chenaux du chœur.
- Entreprises chargées des travaux : BW Qualité et CIBE.
- Montant des travaux : 32 373 €.



Eglise Saint-Maximin de Thionville :

- Restauration des tableaux : La Résurrection et La Vierge entourée d'une assemblée de Saints.
- Entreprise : atelier Noël Jeannette.
- Montant des travaux : 110 156 €.



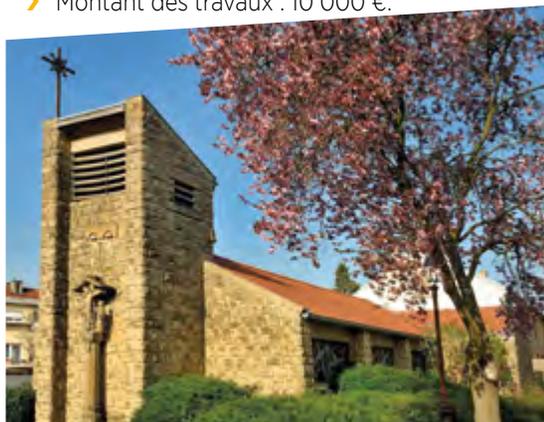
Temple de Thionville

- Renforcement et réparation des pierres de la corniche du clocher ;
- Nettoyage de la façade principale et du clocher ainsi que des pierres d'ornement et d'encadrement des baies.
- Préservation des corniches avec la mise en place d'entablements en zinc.
- Entreprise : Chanzy Pardoux.
- Montant des travaux : 112 825 €.



Eglises de Basse-Ham et chapelle de Haute-Ham :

- Pose de mains-courantes à l'entrée des deux bâtiments dans le cadre d'une mise en conformité des accès (programme ADAP, agenda d'accessibilité programmée).
- Montant des travaux : 10 000 €.



L'ÉGLISE SAINT-MAXIMIN DE THIONVILLE RETROUVE SES TABLEAUX

Il y trois ans, dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Maximin initiée par la Communauté d'Agglomération, deux tableaux classés au titre des monuments historiques avaient été confiés à un atelier alsacien pour une remise en état. Soigneusement nettoyés et retendus, ils viennent de retrouver leur emplacement d'origine.

110 156 €.

C'est le coût total de la restauration des deux toiles intitulées « La Résurrection du Christ » et « La Vierge entourée d'une assemblée de saints ». Deux œuvres du XVIII^e siècle à qui l'atelier Jeannette et Julien Champlon de Boersch en Alsace ont redonné leur splendeur d'antan.

Interventions multiples

L'état général de ces huiles sur toiles révélait de nombreuses altérations : perte de tension, déchirures, encrassement, oxydation des vernis, nombreux repeints, soulèvements...

Après un examen attentif et la mise en place d'une méthodologie adaptée, la restauration a pu ainsi débiter. Les travaux ont donc principalement consisté à refixer la couche picturale, à traiter les accidents, à intervenir sur la couche picturale par le biais d'un nettoyage, d'un amincissement des vernis, du remplacement des châssis...

Pas un long fleuve tranquille

Au cours de ces longs mois de travaux, le chantier a réservé son lot de difficultés :

- présence nécessaire de six intervenants pour manipuler les peintures (7X3m) qu'il a fallu retourner plusieurs fois en cours de traitement pour accéder successivement au revers et à la face avant ;
- le dégagement, indispensable pour la résorption des déformations et le refixage s'est révélé particulièrement long et fastidieux (environ un mois de dégagement par tableau) ;
- le dégagement des repeints, très étendus et souvent pris dans plusieurs couches de vernis sur les deux tableaux a quant à lui, demandé une intervention en plusieurs passages avec gels et solvants.

C'est en novembre que les deux tableaux ont ainsi pu retrouver leur emplacement d'origine : la première travée de la nef, en vis à vis des deux autres tableaux restaurés en 2013 : L'Annonciation et La Crucifixion.



L'AIRE D'ACCUEIL DE LA VERDINE À NOUVEAU OPÉRATIONNELLE

Fermée depuis 3 ans à cause d'une série de dégradations, l'aire d'accueil des gens du voyage La Verdine à Veymerange, vient de bénéficier d'une campagne de travaux financés en grande partie par la Communauté d'Agglomération.

350 000 € HT. C'est la somme que vient d'injecter la Communauté d'Agglomération dans la rénovation du site de la Verdine à Veymerange. Les travaux, qui ont débuté au mois de juin 2020, ont consisté en la remise à neuf du bâtiment d'accueil du gardien plusieurs fois vandalisé entre 2011 et 2017. Egalement, portes criblées de balles, sanitaires démontés, plaques d'égout et câbles volés, grillage découpé, locaux incendiés... Seule la maçonnerie subsistait. De ce fait, un nouveau poste transformateur EDF a été installé à l'entrée du terrain, de nouveaux sanitaires ont été posés (ballons d'eau, douche et toilettes), chaque emplacement est à nouveau doté de 4 prises électriques et de deux robinets en extérieur. Cependant, les travaux ont été fait à minima de manière à optimiser les coûts d'investissement, c'est pourquoi certains éléments comme radiateurs intérieurs, éclairages et lavabos extérieurs sans

oublier les toitures en tuiles non reposées et remplacées par des solutions techniques plus économiques.

La gestion de l'aire a été confiée dans le cadre d'une délégation de service public à l'entreprise SG2A l'Hacienda jusqu'en 2023. Elle a pour mission d'assurer la gestion et l'entretien de l'ensemble des biens confiés et est notamment en charge de l'installation et du départ des familles, de la perception des redevances liées au séjour et de l'entretien et de la maintenance des équipements. La Communauté d'Agglomération soutiendra le délégataire à hauteur d'une participation forfaitaire annuelle d'environ 35 000 €.

A noter que la société SG2A est également chargée de la gestion de l'aire de Yutz.



Actualités, Entreprises, Signalements, Tourisme,
Environnement, Habitat, Petite Enfance...
Téléchargez l'application mobile de l'Agglo
sans plus attendre



Agglo Thionville



QU'AVONS-NOUS DANS NOS POUBELLES ?

La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville dispose de la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » depuis 5 ans maintenant. Dans le cadre de l'exercice de cette compétence, de la démarche d'optimisation des prestations et de prévention des déchets de la collectivité, la réalisation d'une caractérisation sur Ordures Ménagères résiduelles s'est imposée.

En effet, plusieurs actions menées par la Communauté d'Agglomération en matière de gestion des déchets ont modifié la composition des ordures ménagères :

- Extension des consignes de tri,
- Mise en place de points d'apport volontaire,
- Développement du compostage individuel et collectif..

Cette année, la Communauté d'Agglomération a donc souhaité :

- Connaître précisément la composition de la « poubelle grise » pour adapter l'ensemble des actions à venir,
- Connaître le gisement, c'est-à-dire la quantité totale de déchets susceptibles d'être détournés vers des filières de tri et de la valorisation (emballages, biodéchets, etc.).

De ce fait, une campagne de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles a été réalisée en août 2020.



307 kg

de déchets par habitant et par an dans la poubelle d'ordures ménagères

147,1 KG/hab./an

FLUX POUR LESQUELS DES COLLECTES SÉPARÉES EXISTENT

= MAUVAIS TRI

Papier, carton, emballages, verre, textiles, et flux allant en déchetterie

47,9%

88,4 KG/hab./an

BIODÉCHETS (nouvelles actions à venir)

Déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales, constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires). Les biodéchets ont la capacité de « pourrir », c'est pourquoi on les appelle également putrescibles ou fermentescibles.

28,8%

71,1 KG/hab./an

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

CE QU'ON DEVRAIT UNIQUEMENT Y TROUVER

Textiles sanitaires (couches, protections hygiéniques, mouchoir, cotons), plastique non recyclables (petits jouets cassés, pots de fleur...), vaisselles...

23,2 %

La caractérisation en détail sur : www.agglo-thionville.fr

ASSAINISSEMENT

La route du Luxembourg, un vaste chantier

En état de vétusté avancée, les réseaux d'assainissement de la route du Luxembourg à Manom présentent de nombreuses fissures, un décalage entre les tuyaux et une perméabilité. Suite à ce constat, la Communauté d'Agglomération a programmé une intervention à compter de la mi-octobre. L'entreprise Muller en charge du chantier a entrepris le remplacement des conduites par méthode traditionnelle avec ouverture de tranchée. Les difficultés d'intervention étant nombreuses et pour des raisons évidentes de sécurité l'entrée nord de Thionville a été fermée pendant 5 semaines, la sortie de Thionville étant quant à elle basculée sur l'autre voie. Au cours de ce chantier, le collecteur des eaux usées et le collecteur des eaux pluviales ont bénéficié d'une réfection sur 230 et 180 ml.

Coût des travaux : 400 000 euros.



Impasse Jules Ferry à Terville : prendre soin du ruisseau

Les réseaux séparatifs (eaux usées et eaux pluviales séparées) rejoignent à la sortie de l'impasse Jules Ferry un réseau unitaire, qui lors de fortes pluies entraînent des surverses au niveau des déversoirs d'orage pouvant induire des dégradations du milieu naturel.

L'Agglo a donc décidé de créer un réseau pluvial de 170 ml afin d'envoyer directement les eaux pluviales vers le ruisseau.

Les avantages sont multiples : pompage réduit, station d'épuration moins sollicitée, réseau d'assainissement moins chargé et le milieu naturel (ruisseau de Veymerange) préservé.

Coût des travaux : 150 000 €.

Route de Veymerange à Terville : changement de cap

Suite à l'inondation récurrente de la route de Veymerange, la Communauté d'Agglomération a entrepris le captage des eaux pluviales en modifiant la trajectoire de leur ruissellement, devenu problématique pour certains propriétaires situés en aval. Ainsi en accord avec l'ONF ces eaux iront s'infiltrer dans la forêt de Terville

Coût : 65 000 €.

L'agglo poursuit ses études et prépare les projets relatifs à la gestion des crues du Veymerange

Le Veymerange, affluent de la Moselle, parcourt environ 11 km depuis sa source dans la forêt d'Oeutrange jusqu'à Thionville. Le Metzange (4 km) et le Casèque (2,8 km) confluent avec le Veymerange avant le rejet dans la Moselle.

En période de fortes pluies, les crues ne sont pas rares et la Communauté d'Agglomération a décidé de lancer une étude pour leur gestion et la renaturation du plan d'eau de Terville.

Une étude de modélisation avait été conduite en 2019 sur un périmètre incluant le Veymerange, le Metzange et la Casèque pour définir les zones sensibles (la route d'Arlon, le plan d'eau de Terville, la rue Dupont des Loges) et l'emplacement possible d'ouvrages tels que des bassins et des zones d'expansion de crue (zone de stockage transitoire de l'eau).

Celle-ci est complétée en 2020 par une étude technique permettant de définir un programme de travaux pour la gestion des crues du Veymerange et la renaturation du plan d'eau de Terville.

Ainsi après la validation du Dossier d'Autorisation Environnementale, un phasage des solutions techniques retenues sera validé.

Un parking P+R à Thionville-Metzange



Accès aux cars frontaliers

SUR PLACE

- ⇒ 20 places PMR
- ⇒ Parking clos et vidéosurveillé
- ⇒ 4 points de charge pour véhicules électriques
- ⇒ Box à vélos sécurisé

Ouverture début 2021

750 places

Le Parking Relais Thionville Metzange suppléera l'actuel parking du Cinéma Kinépolis



Des informations complémentaires concernant l'abonnement à ce nouveau service vous seront communiquées dans les meilleurs délais.

HABITER MIEUX : PROFITEZ DES AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT !

Entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans son logement représente un coût souvent très important. Si vos revenus sont modestes, des aides sont proposées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) dans le cadre du dispositif Habiter mieux. Le Journal de l'Agglo vous explique comment procéder pour en bénéficier. Et pour peut-être percevoir celles proposées par la Communauté d'Agglomération.

Etablissement public placé sous la tutelle des ministères en charge du Logement, du Budget et de l'Economie, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a pour ambition de contribuer à l'amélioration globale du parc privé, en favorisant la rénovation énergétique des logements. « Habiter mieux » constitue l'un de ses programmes.

Il s'agit d'un dispositif d'aides destiné aux personnes aux revenus modestes souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique. Disponible sous condition de ressources et de gain énergétique, il s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants, qu'aux bailleurs et aux copropriétés. Mais comment s'y retrouver ? Comment savoir quel type de travaux à mener pour réduire efficacement son empreinte énergétique ?



L'Agglo vous accompagne...

Devant la complexité du dossier à constituer, la Communauté d'Agglomération a souhaité faciliter les démarches des postulants en chargeant le CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) d'accompagner les personnes dans leurs démarches. Ces dernières bénéficient de conseils techniques, financiers, administratifs et sont orientées vers les scénarii de travaux les plus adaptés.

Permanences du CALM

Tous les 2^e et 4^e mardis du mois de 10h à 12h
Hôtel de Communauté
4 avenue Lippmann- 57970 Yutz, .

Uniquement sur rendez-vous auprès du CALM :
03.87.75.32.28

Et vous accorde une subvention supplémentaire

Les aides accordées par l'ANAH peuvent être majorées. La Communauté d'Agglomération peut en effet accorder 500 euros supplémentaires aux ménages du territoire qui entreprennent des travaux de rénovation d'énergie. Depuis qu'elle s'est engagée dans cette démarche, la CAPFT a ouvert 104 dossiers, principalement pour des travaux de changement de chaudière, d'isolation ou de changement des menuiseries.

	Bilan 2019		Bilan 2020	
	Nombre de demandes agréées	Nombre de primes versées	Nombre de demandes agréées	Nombre de primes versées
BASSE-HAM	1	1	2	1
FONTOY	1			
ILLANGE			1	
MANOM			1	
ROHCONVILLERS			1	
TERVILLE	2	4	2	1
THIONVILLE	5	4	8	3
TRESSANGE				1
YUTZ	3	2	8	3
TOTAL	12	11	23	9

43 dossiers sont en cours dans l'attente de la réalisation des travaux dans le respect des conditions d'octroi pour versement de la prime. Les demandeurs ont 3 ans pour effectuer les travaux et clore la démarche à compter de la validation du dossier par l'ANAH.

ESPACE INFO ENERGIE

Vous êtes un particulier et vous avez besoin de conseils concernant la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans le cadre de travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation ?

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur les aides existantes ou sur les plateformes de rénovation ?

Quentin François est le nouveau conseiller énergie déployé par le réseau info énergie sur le territoire.

Contact :

Tél : 03 82 87 45 32

Mél : mosellenord@eie-grandest.fr

Espace Cormontaigne

1A, avenue Gabriel Lippmann

57972 Yutz

LE SAVIEZ-VOUS ?

50 %

50 % des consommations d'énergie en France dépendent de nos actes quotidiens au sein de notre logement : chauffage, consommation...

-7 %

19°C dans les pièces à vivre, 16°C dans les chambres, c'est bon pour la santé, le portemonnaie et l'environnement. Un degré de moins, c'est peut-être un pull en plus, mais c'est surtout 7 % de consommation en moins.

70 €

Les veilles représentent un coût inutile de 30 à 70 € par an selon le nombre d'appareils en votre possession.

LOCAUX FLAMBANT NEUFS POUR MOB D'EMPLOI

Service d'aide à l'insertion et à la réinsertion professionnelle, Mob d'Emploi propose ses services autour du vélo en échange d'un abonnement modique. Après un chantier de plusieurs mois, il a inauguré ses nouveaux locaux en septembre 2020.

Situé à la gare de Thionville, le local a bénéficié d'un agrandissement entrepris par la SNCF Gares & Connexions et soutenu par la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville et l'ADEME. Dans le nouveau local agrandi et renforcé, Mob d'Emploi dispose de nouveaux équipements :

- Racks de stockage pour le gardiennage;
- Outillage pour la réparation de vélos de toutes marques;
- Station auto réparation vélo;
- Vélos innovants (vélos cargo, pliants, avec et sans assistance électrique, vélos debout).

Tout est ainsi prêt pour permettre aux usagers de changer leurs habitudes de transports et de s'adonner au vélo, devenu geste barrière à part entière face au coronavirus.



Les prestations de Mob d'Emploi

- Le gardiennage de vélo, service qui s'adresse à des personnes généralement originaires du secteur (Thionville, Yutz, Manom, Terville...), et aux frontaliers. En échange d'un abonnement, les employés de Mob' d'Emploi lavent, entretiennent et surveillent leur vélo à l'année, au mois ou à la journée.
- La location de vélo, met à disposition des personnes des vélos tout chemin, des vélos électriques, des vélos enfants et des remorques enfants.

Du Lundi au Vendredi de 5H30 à 20H30
03 82 59 05 48 - www.mobemploi.com

CLUB AGGLO 2020 : UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES

Créé en 2008 par la Communauté d'Agglomération, le Club Agglo s'engage en faveur du sport par le biais d'un soutien financier destiné aux clubs sportifs de haut niveau, en fonction des résultats obtenus au cours de la saison précédente. Chaque année, il organise une cérémonie au cours de laquelle les sportifs les plus méritants sont récompensés. L'édition 2020 s'est déroulée mercredi 14 octobre au gymnase Marcel Hitz de Basse-Ham où s'étaient donné rendez-vous les membres des clubs et les élus du territoire.

Pour la saison 2020-2021, 106 500 euros ont été attribués (contre 90 500 en 2019-2020) pour le soutien au sport de haut niveau répartis en quatre catégories :

Démonstration et mise à l'honneur de l'ATGRS de Thionville, premier club français dans la discipline



Clubs de sports collectifs :

- TFOC (Volley-ball) équipes 1 et 2 féminines : 32 500 € ;
- Sporting Club Thionvillois Water-Polo – masculin : 25 000 € ;
- Yuyz Handball Féminin : 15 000 € ;
- ASVB Yutz-Thionville : 15 000 € ;

Sports individuels pratiqués en équipe

- SCT Natation course féminine : 5 000 € ;
- Société de Gymnastique Yutz masculin : 5 000 € ;
- ATGRS Thionville féminine : 5 000 €.

Sportifs individuels :

- Théo Feipel, nageur handisport : 1 000 €.

Événementiels :

- 5^e Gala International de Boxe thaïlandaise de Terville le 18 janvier 2020 : 1 000 € ;
- Course Nature Nocturne L'Embuscade étoilée d'Olivier à Volkrange le 6 septembre : 1000 € ;
- 8^e édition de l'Héméra Trail à Terville le 13 septembre : 1000 €.

La saison 2019-2020 a été marquée par l'arrêt des championnats à partir du mois d'avril en raison de la crise sanitaire provoquée par le Covid-19. On note également l'annulation de nombre d'événements sportifs comme le triathlon international de Thionville organisé par le TRITYC (Triathlon Thionville Yutz Club) , le 35^e Tour de Moselle programmé en septembre par le Cyclo Sport Thionvillois, le 7^e Tournoi national de Tennis de Table organisé par le Club Thionville Tennis de Table (septembre). Les internationaux de Kick Boxing (avril 2020), une manche du Championnat de Motocross (mai), une étape du Triathlon Tour organisé par la Ligue Régionale de Triathlon Grand Est à Basse-Ham (octobre).

DÉFI DES DEUX CAPS DANS LA MANCHE : THÉO FEIPEL RÉUSSIT L'EXPLOIT !

Tout est possible. Ou presque. En tout cas, Théo Feipel, jeune Thionvillois de 16 ans a démontré avec trois autres adolescents que le handicap n'est pas inconciliable avec les challenges sportifs. A la fin de l'été, ils ont relié les deux caps dans la Manche à la nage, soit 30 km aller-et-retour. Philippe Croizon et Anita Fatis étaient de la partie.



Très bon élève de classe de première, excellent nageur (plusieurs fois champion de France des moins de 20 ans), Théo Feipel n'a pas attendu d'être adulte pour réussir l'incroyable défi que représente la traversée de la Manche, reliant les caps Blanc-Nez et Gris-Nez. C'est le 27 août dernier à 11 heures qu'avec Elisa, Paul et Selam il s'est lancé dans l'aventure, propulsé par Philippe Croizon, premier homme amputé des quatre membres à avoir traversé la Manche en 2010. Les quatre nageurs handisports ont ainsi parcouru 30 km de natation aller-et-retour dans les eaux froides de la Manche, bravant le mauvais temps

et la mer démontée. Il leur a fallu 7h30 de nage en relais pour accomplir leur exploit. Plus qu'un challenge sportif, c'est une leçon de vie que nous ont offert les adolescents habitués à se surpasser quotidiennement.

Pour préparer cette épreuve hors-normes, Théo Feipel ne compte plus les heures d'entraînement passés durant tout le mois d'août à la piscine de Thionville, accompagné par Anita Fatis, médaillée argent et bronze sur les multiples championnats d'Europe et mondiaux et nageuse paralympiques à Londres en 2012 et Rio en 2016.

Cinq séances par semaine affichant 3,5 à 4 km à chaque immersion, tel est le rythme imposé par la coache thionvilloise. Un programme qui n'a pas effrayé Théo dont la volonté et la force mentale sont remarquables. « Théo a rejoint les rangs de l'ATH (Association Thionvilloise Handisport) section natation alors qu'il avait sept ans. Les progrès qu'il a réalisés au cours de ces années au sein du club l'ont conduit à rejoindre l'académie de natation Philippe Croizon où il peut concilier étude et sport de haut niveau », explique Anita Fatis qui l'a entraînée jusqu'à son entrée au creps de Vichy.



SCT: LE WATER-POLO THIONVILLOIS MONTE EN GRADE

Après une saison 2019-2020 réussie au niveau N2 (Nationale 2), la section Water-Polo du Sporting Club de Thionville a intégré la N1, antichambre de l'élite nationale. Une performance pour le club qui affiche également d'excellents résultats en natation. Olivier Leidig, entraîneur des deux équipes seniors depuis près de 20 ans, évoque avec nous le début de saison et les enjeux de ce club historique présidé par Daniel Indrigo.



Le JdA : Monsieur Leidig, comment est organisée la section water-polo à Thionville ?

Olivier Leidig : Le Sporting Club de Thionville (SCT) compte à ce jour près de 1 800 licenciés, dont 1 200 en loisirs (aquabike, aquagym, palmes...) et 600 en compétition (natation jeunes, water-polo jeunes et seniors, maîtres). Le water-polo, qui est une section du SCT, représente environ 80 personnes âgées de 9 à 55 ans, réparties dans six équipes : deux chez les seniors (l'une en N3 et l'autre en N1) et quatre chez les jeunes (U11, U13, U15, et U17). Nous avons une école de water-polo et une école de natation. Nous formons des entraîneurs et des arbitres en water-polo, comme l'exige la fédération. Une section sport études en relation avec le lycée Hélène Boucher occupe également une partie de nos jeunes.

Si, à cause du manque de place et de créneaux, nous ne possédons pas d'équipes féminines, il y a quand même des filles qui viennent se former et s'entraîner avec les garçons. A partir de 15 ans, âge à partir duquel les entraînements ne peuvent plus être communs, les meilleures féminines comme Anaïs Sabouriaut, Alicia Gabriéllé, intègrent le haut niveau par le biais du GNAC (Grand Nancy Aquatique Club) avec qui nous entretenons d'excellentes relations.

Le JdA : Quel premier bilan peut-on tirer de ce début de saison pour l'équipe senior engagée en Nationale 1 ?

Olivier Leidig : Le début de saison a assez bien démarré malgré une première défaite contre Aix-En-Savoie, qui figure en haut du tableau depuis plusieurs saisons. Le score, 10 à 15, témoigne de la qualité du

jeu thionvillois sur la plus grande partie du match. On a ensuite remporté une victoire contre Choisy-Le-Roy et Grenoble à l'extérieur, et contre Saint-Jean D'Angely à domicile (12-5). Nous sommes 4e sur 13 équipes pour le moment. Il reste 20 matchs jusqu'au mois de juin.

Le JdA : Quels objectifs privilégiez-vous pour les mois à venir ?

Olivier Leidig : L'objectif principal est bien sûr de rester en National 1 ! Et nous ferons tout pour y rester ! La difficulté pour nous sera de limiter le nombre de recrutements de joueurs étrangers (deux maximum par formation) comme l'exigera le nouveau règlement. Or, notre équipe tire une grande partie de sa force de ces joueurs, qui de par leur pays d'origine, possèdent une autre culture du water-polo et ont joué au niveau international. Albert Merino, Javier Platero, Andréa Quaglio, Ricardo Damiao constituent ce noyau dur aux côtés des anciens **Thionvillois**.

Le JdA : Comment vivez-vous ce nouveau confinement ?

Olivier Leidig : Malheureusement, le championnat a été suspendu au moins jusqu'au 1er décembre. Les entraînements ne sont pas autorisés car nous ne sommes pas engagés en Elite, le plus haut niveau de la compétition. Seuls les scolaires et trois de nos nageurs inscrits sur la liste des jeunes espoirs peuvent aussi venir nager. On s'interroge sur la suite de la saison. Pour l'instant, nous sommes dans le flou.



MAIRIE SANS TABAC : THIONVILLE ET L'AGGLO SUR LE FRONT

En 2017, le Grand Est comptait 1,2 million de fumeurs quotidiens âgés de 18 à 75 ans et se plaçait ainsi au 4ème rang des régions présentant le plus fort taux de tabagisme. Afin de combattre ce fléau, l'Agence Régionale de Santé a lancé un appel à projet à l'issue duquel la ville de Thionville a été sélectionnée en qualité de ville-pilote pour expérimenter l'opération « Ville Libres sans tabac ». Une initiative à laquelle la Communauté d'Agglomération a choisi de s'associer.

La lutte contre le tabagisme ? Une priorité pour l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand Est qui, au début de l'année 2021 a programmé le lancement de l'opération « Villes sans tabac », expérimentation à laquelle participeront trois villes pilotes : Joinville (en Haute-Marne), Mulhouse et Thionville. Le projet, déployé sur 3 ans, pour une bonne santé et un mieux-être, consistera en la mise en place d'actions en direction de la population : accompagnement à l'arrêt du tabac, création d'espaces sans tabac, contrôles de ventes aux mineurs...

Des agents exemplaires

Souhaitant mettre l'accent sur l'exemplarité du service public pour la lutte contre le tabagisme tout en poursuivant les objectifs fixés par le Contrat Local de Santé, la Ville de Thionville et la Communauté d'Agglomération se sont associées dans le premier volet de l'opération dénommé « Mairie sans tabac », au cours de laquelle l'expérimentation des mesures devait être conduite auprès des agents et des visiteurs (création d'espaces sans tabac autour des bâtiments administratifs). L'opération a démarré le 02 novembre.

Ainsi, depuis cette date, les agents qui en manifestent le besoin ont la possibilité de prendre jusqu'à 3 rendez-vous sur leur temps de travail avec des professionnels de santé ou spécialisés dans les questions de tabacologie. Ces entretiens sont l'occasion pour les fumeurs, de faire le point sur leur consommation de tabac, leur motivation et les ressources disponibles pour une démarche d'accompagnement d'arrêt du tabac. Pour soutenir les personnes qui souhaitent arrêter de fumer, des ateliers sont mis en place en rapport avec la gestion du stress, l'activité physique et l'équilibre alimentaire.

Un dispositif élargi au grand public à partir de janvier 2021 sous l'appellation Ville libre sans tabac. Rendez-vous est pris.

En toute complémentarité

Les élèves aussi ! En parallèle avec Mairie sans tabac, le Contrat Local de Santé prévoit un volet en direction des élèves de CM2 des communes de Basse-Ham et Yutz, soit 8 classes pilotes. Conduite sur 3 ans, l'opération a débuté en 2017 et porte sur le développement des compétences psycho-sociales. L'objectif est de faire émerger chez les élèves une capacité à éviter l'entrée dans le tabagisme, trop souvent constatée avec l'entrée au collège. Des ateliers conduits par des

professionnels permettront aux participants de travailler sur la confiance en soi, le respect, les façons d'échapper à l'influence d'autrui...



Lutter contre le tabagisme et améliorer la qualité de vie des habitants



Attention ! La lutte contre le tabagisme n'est pas une chasse aux sorcières mais bien une lutte contre un fléau ! L'objectif est de tendre vers une dénormalisation du tabac, dans la continuité des mesures nationales. Car il est essentiel de privilégier la santé de tous sans pour autant stigmatiser les fumeurs.



GARCHE ET KOEKING, FAIRE PERDURER L'ESPRIT VILLAGE

Situés au nord de Thionville, les villages voisins de Garche et Koeking ont la particularité d'être séparés de leur ville de rattachement par la commune de Manom. La carte les réunit d'ailleurs sous l'appellation d'enclave de la commune de Thionville au sein d'un espace relevant d'autres entités municipales. Après avoir fusionné avec Thionville en 1970, ils sont devenus quartiers résidentiels.

Annexes de Thionville, Garche et Koeking ressemblent davantage à un grand village qu'à un quartier résidentiel même si les nouvelles habitations ont quelque peu modifié leur apparence. Ici comme là, règnent le calme et une vraie douceur de vivre, entretenue par la proximité avec la Moselle... et par les villageois eux-mêmes.

Regroupés en associations, certains ont en effet le souhait de faire perdurer l'âme du village. A commencer par le comité des fêtes de Garche-Koeking, organisateur de plusieurs événements festifs dans les deux quartiers : la bourse aux vêtements, les vide-greniers, la Saint-Nicolas, la chasse aux œufs... Autant de rendez-vous qui permettent de créer du liant entre les habitants.

Il y a également les arboriculteurs de Garche et environs qui chaque année, organisent leur exposition fruitière et leur marché du terroir, avec une trentaine de producteurs locaux. Ce sont d'ailleurs ces mêmes arboriculteurs qui continuent à faire fonctionner l'alambic municipal, antique vestige du règne des bouilleurs de cru. La ville en assure l'entretien et le calendrier : chacun peut s'inscrire pour y transformer ses fruits en eau-de-vie. Une trentaine de personnes viennent tous les ans distiller mirabelles et autres fruits.

Mais Garche-Koeking possèdent aussi leur club d'échecs, leur club de foot (ES Garche), un syndicat avicole, un club du 3e âge et une association de parents d'élèves (APE), le Chardon Lorrain de Garche... Et depuis peu une association pour la sauvegarde du patrimoine garchois !

Une salle polyvalente en pleine métamorphose

Salle emblématique de ces deux quartiers, le foyer communal Nicolas Schmitt. C'est là que les associations organisent la plupart de leurs manifestations ou stockent leur matériel. Elle est également utilisée comme salle de sport par l'unique groupe scolaire commune aux deux quartiers. Depuis un mois, elle bénéficie de travaux de réfection et d'extension. Ceux-

ci devraient durer jusqu'à la rentrée 2021.

Cigognes mosellanes

Petite particularité de Garche-Koeking : la présence régulière de cigognes blanches. De plus en plus nombreuses selon les dires des villageois. On les voit nicher depuis plusieurs années près des sablières, à l'abri de la circulation et des nuisances sonores. Au printemps 2019, on comptait 23 nids occupés ! Au cours de l'hiver 2020, quatre d'entre elles y avaient même passé l'hiver. La Ligue pour la Protection des Oiseaux les surveille et veille à leur habitat en particulier pour que les gens évitent de couper les arbres où elles se sont installées.

Et au milieu coule une rivière

Installés dans la basse plaine de la Moselle, à quelques centaines de mètres de la rivière, Garche et surtout Koeking ont régulièrement marqué l'actualité lors des crues de la Moselle. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Koeking a longtemps été surnommé la « Venise thionvilloise ». Une caractéristique due à la configuration des lieux, véritables enclaves dans lesquelles venaient s'échouer les eaux et tout ce qu'elles charrient.



PAYS THIONVILLOIS TOURISME, DESTINATION FÉÉRIE



Du 11 au 23 décembre 2020

• D'INFOS AUPRÈS DE PAYS THIONVILLOIS TOURISME
WWW.THIONVILLETOURISME.FR - 03 82 53 33 18



À l'approche des fêtes de fin d'année, Pays Thionvillois Tourisme, l'office de tourisme communautaire, vous propose une série de visites guidées et de rallyes pédestres pour vous permettre de partir à la découverte de la ville de Thionville. À faire seul, en famille ou entre amis.

Thionville se déguste

À travers les rues anciennes de Thionville, les échoppes ouvrent leurs portes. Entre le goûter et l'apéritif, on se conte fleurette et salade ! Votre palais va en découvrir autant que vos oreilles ! Les plus pressés repartiront les bras chargés de victuailles tandis que les flâneurs reviendront en quête de mets. On ne vous en dit pas plus mais le savoir se mêlera en douceur à la saveur ! Marcher, déguster, marcher, déguster, un refrain que vous allez adorer !

Nouveau : un magazine dédié au tourisme

Un format presque carré pour une meilleure prise en main, une pagination aérée, des photos de qualité. Le tout nouveau magazine intitulé « Destination Pays Thionvillois » et conçu par l'équipe de l'office du tourisme de Thionville vous invite à parcourir le territoire de l'agglomération sous différents angles. Vous y découvrirez par exemple les secrets d'histoire et les curiosités du patrimoine, les recettes gourmandes des chefs, des interviews de personnalités, des expériences de bloggeurs et même des jeux. Disponible gratuitement dans votre office de tourisme Pays Thionvillois Tourisme. Parution biannuelle.



Visite de l'atelier Yvo, Mercredi 16 décembre à 15h

Êtes-vous prêts à colorer un peu votre vie ? L'atelier Yvo Vitro, c'est l'histoire d'un homme qui s'exprime à travers le vitrail. Depuis son enfance il a nourri une passion et un amour pour l'art, le décor et la restauration du vitrail. Il ne vous reste qu'à pousser la porte et découvrir comment des pensées transparentes deviennent œuvres de couleurs...

Balade contée de Noël Mercredi 16 décembre à 16h (d'autres dates sont encore à définir)

Découvrez Thionville autour de légendes et histoires magiques, féeriques et farfelues ! Petits et grands se régaleront autour des contes qu'ils (re)découvriront.

Thionville à cloche pieds Mercredi 23 décembre à 16h00

Quand la bougeotte alimente votre jugeote. Que vos sens sont mis en éveil dans une découverte totalement décalée et intuitive. Retrouver des blasons dispersés, faire revivre des statues immobiles et pourquoi pas embrasser un arbre ! Autant d'expériences de visites auxquelles vous ne vous attendez pas ! En famille ou entre amis, je vous emmène dans mon univers coloré, doux, poétique et sensationnel !

Réservations obligatoires. Tarifs : 5,50€/adulte et 4€/enfant.

Le tarif de la visite «Thionville se déguste» est encore en négociation pour l'instant.

**Sous réserve des conditions sanitaires
et des mesures gouvernementales.**

Ensemble

Angevillers

Illange

Kuntzig

Rochonvillers

Basse Ham

Yutz

Terville

Lommerange

Havange

Tressange

Thionville

Fontoy

Manom

13 communes

Unité

Solidarité



1 territoire

en 2021